



# Compte-rendu du rendez-vous de quartier GRANDE TRONCHE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Grande Tronche s'est déroulé le **jeudi 27 avril 2023**.

44 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus : Jean-Luc Petitclerc, Marie-Claude Blin, Bernard Dupré, Isabelle Miroglio, Philippe Auger et Françoise Raffin.

## Introduction du Maire

L'augmentation du nombre d'habitants à La Tronche aura un impact sur le nombre d'enfants. C'est pourquoi les élus ont décidé de construire une nouvelle école maternelle à la place de l'ancienne en bordure du parc Brise des Neiges, pour une ouverture envisagée à la rentrée 2025. La salle de motricité de la nouvelle école maternelle sera un espace mutualisable avec des activités associatives. Le restaurant scolaire sera installé dans la salle de La Pallud, où les travaux seront faits à partir de cet été. Ce local réaménagé sera lui aussi mutualisé pour les fêtes de famille. Sur le site du Cadran solaire, la future résidence universitaire du CROUS se construit, pour une ouverture envisagée à l'automne 2023. Dans le bâtiment conservé, les travaux prennent du retard, car du mercure a été trouvé en sous-sol.

La commune privilégie lorsque c'est possible le chauffage urbain pour les bâtiments communaux : au Cadran solaire, pour la nouvelle école maternelle, ainsi que pour certains bâtiments de ce secteur.

Suite à la signature par le Préfet du Plan de Prévention des Risques Naturels, des études et des travaux sont à réaliser par la commune pour protéger environ 150 maisons en zone rouge de chute de blocs sur les Coteaux.

## Mobilités

Le principe des zones à faibles émissions (ZFE) est imposé par l'Europe et par l'Etat dans les zones comme la Métropole où la qualité de l'air est mauvaise. La ZFE pour les véhicules utilitaires et les poids lourds est actuellement en vigueur dans 27 communes de la Métropole dont La Tronche. Elle interdit la circulation de ces véhicules avec un certificat Crit'Air 3, 4 et 5 depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022. La ville remplace progressivement ses vieux véhicules polluants.

La seconde ZFE pour les véhicules légers est mise en place à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023. Elle sera non permanente, c'est-à-dire qu'elle sera effective du lundi au vendredi et de 7h00 à 19h00. A compter de juillet 2023, les véhicules en Crit'air 5 ne pourront plus circuler dans les 13 communes concernées dont La Tronche. Certaines voiries de la commune sont hors ZFE pour l'accès au massif de la Chartreuse et pour l'accès au CHU. Des aides financières, sur critères de ressources, seront proposées pour les particuliers pour changer de type de mobilité, ou pour remplacer leur véhicule.

## Travaux

Route de Chartreuse, les travaux de reprise des réseaux humides se poursuivent. La route est fermée à la circulation du lundi au vendredi de 9h à 17h. La fin des travaux de réseaux est prévue début 2024, hors aléas de chantier. Des travaux d'aménagement de surface auront ensuite lieu, avec pour objectif la sécurisation des piétons et la diminution de la vitesse.

Cet été, du fait du plan canicule, de nouveaux horaires de chantier modifieront les horaires de circulation.

Des travaux de nuit sont prévus chemin de la Viotte cet été. Une réunion d'information a eu lieu le 23 mai, les informations travaux sont relayées sur le site internet de la ville.

Le chemin Pont Prouiller est traversé par le cours d'eau du Charmeyran. Le pont sous la chaussée, situé au niveau du débouché du chemin du Charmeyran sur le chemin Pont Prouiller, est fortement fragilisé. La Métropole engage des travaux de réseaux et de renforcement du pont pour une durée de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> juin. Le bas du chemin du Charmeyran est fermé à toute circulation. Sur le chemin Pont Prouiller les circulations piétonnes et cyclistes sont maintenues. Le haut du chemin Pont Prouiller passe en double sens pour les véhicules. Le chemin du Clos est en sens unique descendant.

Au niveau de l'entrée des terrains de tennis de Corenc, des travaux sont en cours, portés par la Métropole, pour installer des plateaux traversants.

L'allée Verte devrait faire l'objet de réfection du réseau d'eau en 2024. Les riverains demandent que le marquage au sol soit refait car il est tout effacé.

## **Secteur Grande Tronche**

Le bâtiment de la villa Brise des Neiges reste dans le patrimoine communal, des travaux sur la balustrade sont prévus cette année afin de la consolider.

Le projet immobilier chemin Pont Prouiller a été stoppé suite à un recours judiciaire ayant annulé le permis de construire.

Un nouveau passage piéton va être aménagé entre le Phone SAV et le Carrefour Express d'ici l'été.

Quelques habitants font remonter un important problème d'odeurs émanant des conteneurs enterrés du parking de la Grande Tronche durant l'été. Un nettoyage des conteneurs est prévu mi-juin par la Métro mais les riverains demandent un second nettoyage pendant l'été pour réduire les mauvaises odeurs.

Les élus rappellent que les ordures ménagères doivent être jetées dans des sacs fermés, les déchets triés doivent être jetés directement dans la poubelle verte.

A l'instar de nombreuses communes, la ville a déployé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 6h00. Les objectifs sont de réaliser des économies d'énergie, des économies financières, de préserver la biodiversité et de revoir les étoiles tout en prenant en compte la sécurité. Le renouvellement des systèmes d'éclairage public se fait au fur et à mesure, avec des ampoules plus économes. En cas de dysfonctionnement d'un point d'éclairage public, vous pouvez le signaler par mail : [secretariat.st@ville-latronche.fr](mailto:secretariat.st@ville-latronche.fr)

Le chemin de l'Union, privé, a été fermé par les propriétaires. Les élus travaillent pour trouver un nouveau cheminement piéton entre la route de Chartreuse et la Grande Rue.

## **Projet d'aménagement Grande Tronche**

Les objectifs sont de sécuriser les cheminements piétons en élargissant les trottoirs, de rendre accessible les arrêts de bus, de ralentir les véhicules, de garder l'arbre, d'embellir, tout en permettant le stationnement pour les commerces. Ces travaux seront réalisés par la Métro, avec la participation de la commune. Les études reprennent, le projet sera présenté aux habitants à l'automne.

Actuellement, des stationnements en zone bleue permettent aux clients des commerces de se garer gratuitement mais avec une durée limitée. Au-delà, le stationnement est gratuit. A l'occasion du projet, la question de l'extension du stationnement réglementé du quartier (payant et zone bleue) sera étudiée.

Les habitants souhaitent que le secteur soit plus végétalisé. Un projet de plantation d'arbres est en cours, place Finaly.

Les riverains indiquent que le passage piéton entre la Grignetta et l'arrêt de bus est dangereux car il est peu visible par les véhicules. La demande des habitants est qu'un aménagement provisoire soit installé permettant de faire ralentir les voitures à ce niveau.

## **Divers**

La plateforme numérique Kipeukoi permet de mettre en relation des personnes, favorisant ainsi les échanges de services gratuits. Plus d'informations en contactant le 04 76 63 77 16.

La première édition de la Biennale Arts et Jardins aura lieu du 7 au 11 juin 2023, avec un riche programme varié.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr)

